



*Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton*  
La Maison du Citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : (819) 221-2839 - Télécopieur : (819) 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## AVIS PUBLIC

### **Aux contribuables de la *Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton***

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Manon Shallow, directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que :

Le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire a approuvé en date du 25 juillet 2017 le règlement 2017-004 intitulé :

« RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 122 165 \$ ET UN EMPRUNT DE 122 165 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – PROJET RIRL -2015-182 »

Le règlement est disponible pour consultation aux heures d'ouverture de la Maison du Citoyen soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 26<sup>ième</sup> jour du mois de juillet 2017.

---

Manon Shallow,  
Directrice Générale, sec-trésorière